

Arrêté du 17 juillet 2023 fixant la liste des conseillers principaux d'éducation hors classe de l'académie d'Aix-Marseille bénéficiant d'une promotion à la classe exceptionnelle

Le recteur de la région académique Provence – Alpes - Côte d'Azur, recteur de l'académie d'Aix-Marseille, chancelier des universités

Vu la loi n°83-634 du 13/07/1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble de la loi n°84-16 du 11/01/1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État

Vu le décret n°70-738 du 12/08/1970 modifié relatif au statut particulier des conseillers principaux d'éducation

Arrête :

Article 1 : Les conseillers principaux d'éducation hors classe dont les noms suivent, sont nommés au grade de la classe exceptionnelle à compter du 1^e septembre 2023

Au titre du vivier 1 :

ARAB-TANI	ABDEL
BERNIARD	CORINNE
BOURGUES	LAURE
DE BUYER	NATHALIE
DODERGNIES	SANDRINE
FERRAND	CHRISTOPHE
FERRIER	CAROLE
GEOFFROY	DANIEL
JACQUET	MARIEKE
LISS	CHRISTINA
PARISI	PATRICK
SALOMEZ	PHILIPPE
SIGNORE	HERVE
VITALI	CHRISTOPHE
WYATT	CHRISTELLE

Au titre du vivier 2 :

DEMANDE	CELINE
TOURNAYRE	PHILIPPE

Article 2 : Le secrétaire général de l'académie d'Aix-Marseille est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, David LAZZERINI, Directeur des Relations et des Ressources Humaines